

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 19 décembre 2023

N° VA_DEL2023_165

Objet : Autorisation de signer les marchés publics

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Lionel BAPTISTE, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Patrice CARLIER, ayant donné pouvoir à Françoise MARTIN, Didier MANIER, ayant donné pouvoir à Victor BURETTE, Benoît TSHISANGA, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, André LAURENT, Dominique GUERIN étant absents.

1) Marché de travaux : FOS Tennis – Réhabilitation et mise en conformité des existants et ses abords

Dans le cadre de sa politique sportive, de rénovation en profondeur de notre ville et de ses quartiers, de préservation de son patrimoine, de sa mise en conformité, de la maîtrise de l'énergie et des évolutions des besoins, la Ville de Villeneuve d'Ascq va procéder à la réhabilitation du complexe FOS Tennis située avenue du Lieutenant COLPIN dans le quartier Flers-Bourg.

Cette réhabilitation avec extension a pour objectif de répondre :

- ♦ À la mise à niveau du clos et du couvert par une isolation par l'extérieur ;
- ♦ Aux évolutions réglementaires en vigueur (sécurité incendie et accessibilité aux personnes handicapées...) ;
- ♦ À l'amélioration des fonctionnements des espaces et de l'accueil du public ;
- ♦ À l'évolution des usages et des besoins ;
- ♦ À l'optimisation des consommations d'énergie ;
- ♦ À l'intégration de la démarche haute qualité environnementale (HQE).

Le montant global de l'opération est estimé à 4 000 000 € TTC répartis sur les exercices 2023 à 2025.

Conformément à l'article R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, la procédure choisie est la procédure adaptée au vu des montants estimatifs.

La forme retenue pour l'exécution du contrat est un marché ordinaire de travaux.

La date prévisionnelle de notification est la suivante : fin décembre 2023.
Le délai d'exécution prévisionnelle des prestations est fixé à 18 mois maximum dont deux mois de préparation.

La consultation comporte 12 lots.

LOT N°	Nature du lot	Montant estimatif en € HT	Montant estimatif en € TTC
1	DESAMIANPAGE - CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE/BARDAGE - GROS ŒUVRE	1 342 000 €	1 610 400 €
2	REVETEMENTS DE SOLS / PEINTURE	45 000 €	54 000 €
3	MENUISERIES EXTERIEURES	41 000 €	49 200 €
4	PLATRERIE - FAUX PLAFONDS - MENUISERIES INTERIEURES	44 000 €	52 800€
5	AGENCEMENT	86 000 €	103 200 €
6	ELECTRICITE	173 000 €	207 600 €
7	ESPACES VERTS	54 000 €	64 800 €
8	VRD - MOBILIER URBAIN	604 000 €	724 800 €
9	CLOTURES	168 000 €	201 600 €
10	ECLAIRAGE EXTERIEUR	33 000 €	39 600 €
11	TERRAINS SPORTIFS	261 000 €	313 200 €
12	ENTRETIEN DE LA BASE VIE - NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER	8 000 €	9 600 €
TOTAL	Sans la tranche optionnelle	2 859 000 €	3 430 800 €
11	TRANCHE OPTIONNELLE 1 - "Sous-couche amortissante" <i>Compris dans les aléas de chantier</i>	94 000 €	112 800 €
TOTAL	Avec la tranche optionnelle	2 953 000 €	3 543 600 €

Le lot n°8 « Mobilier urbain » prévoit une clause d'insertion.

Le lot n°12 « Entretien de la base vie – Nettoyage de fin de chantier » est réservé à une SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique), conformément à l'article L.2113-13 du Code de la commande publique et mentionné à l'article L. 5132-4 du code du travail et à des structures équivalentes, lorsqu'elle emploie une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs défavorisés.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

♦ **Lot 01 : DESAMANTAGE - CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE/BARDAGE - GROS ŒUVRE**

- Critère 1 : Prix **40 %** (DPGF)
- Critère 2 : Valeur Technique : **60%**
 - **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 20 %**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. **10%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche **10%**
 - **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 30 %**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche. Indication des délais d'approvisionnement et de réalisation. Désignation d'un responsable du suivi du planning. **10 %**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants **20%**
 - **Qualité technique et environnementale des matériaux : 10 %**

♦ **Lot 02 : REVETEMENTS DE SOLS / PEINTURE**

- Critère 1 : Prix : **40%** (DPGF)
- Critère 2 : Valeur Technique : **60%**
 - **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 10 %**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche. **5%**

- **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 30 %**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche. Indication des délais d'approvisionnement et de réalisation. Désignation d'un responsable du suivi du planning. **10 %**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise, pour garantir le respect des délais, pour les travaux à réaliser avec les points suivants **20 %** :
- **Qualité technique et environnementale des matériaux : 20 %**

♦ **Lot 03 : MENUISERIES EXTERIEURES**

- Critère 1 : Prix : 40% (DPGF)
- Critère 2 : Valeur Technique : 60%
 - **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 10 %**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche. **5%**
 - **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 30 %**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche. Indication des délais d'approvisionnement et de réalisation. Désignation d'un responsable du suivi du planning. **10 %**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants **20 %** :
 - **Qualité technique et environnementale des matériaux : 20 %**

♦ **Lot 04 : Plâtrerie – Plafonds – Menuiseries intérieures**

- Critère 1 : Prix : 40% (DPGF)
- Critère 2 : Valeur Technique : 60%
 - **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 10 %**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. **5%**

- Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche. **5%**
 - **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 30 %**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche. Indication des délais d'approvisionnement et de réalisation. Désignation d'un responsable du suivi du planning. **10 %**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants **20 %** :
 - **Qualité technique et environnementale des matériaux : 20 %**
- ♦ **Lot 05 : AGENCEMENT**
- Critère 1 : Prix : 40% (DPGF)
 - Critère 2 : Valeur Technique : 60%
 - **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 10 %**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche et le matériel utilisé en atelier pour la fabrication des meubles. **5%**
 - **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 30 %**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche. Indication des délais d'approvisionnement et de réalisation. Désignation d'un responsable du suivi du planning. **10 %**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants **20 %** :
 - **Qualité technique et environnementale des matériaux : 20 %**
- ♦ **Lot 06 : ELECTRICITE - CHAUFFAGE – VENTILATION - ECLAIRAGE SPORTIF**
- Critère 1 : Prix : 40% (DPGF)
 - Critère 2 : Valeur Technique : 60%
 - **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 10 %**
 - Attestation des moyens humains reprenant la

spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. **8%**

- Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche. **2%**

- **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 20 %**

- Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche. Indication des délais d'approvisionnement et de réalisation. Désignation d'un responsable du suivi du planning.

- **Qualité technique et environnementale des matériaux : 30 %**

- ♦ **Lot 07 : ESPACES VERTS**

- Critère 1 : Prix : **40%** (DPGF)

- Critère 2 : Valeur Technique : **60%**

- **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 25 %**

- Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. **15 %**
- Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche **10%**

- **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 25 %**

- Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche. Indication des délais d'approvisionnement et de réalisation. Désignation d'un responsable du suivi du planning. **10 %**
- Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants **15 %** :

- **Qualité technique et environnementale des engins employés : 10 %**

- ♦ **Lot 08 : VRD - MOBILIER URBAIN**

- Critère 1 : Prix : **40%** (DPGF)

- Critère 2 : Valeur Technique : **60%**

- **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 10 %**

- Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche **5%**
- Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce

chantier par type de tâche **5%**

- **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 40 %**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et le type de matériel mobilisés pour chaque tâche, notamment la phase d'étude, de remise des plans d'exécution et de préparation de chantier. Désignation d'un responsable du suivi du planning. **20%**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants **10 %**:
 - Fiches techniques : **10%**
- **Qualité technique et environnementale ouvrages et des matériaux : 10 %**

♦ **Lot 09 : CLÔTURES**

- Critère 1 : Prix : **40%** (DPGF)
- Critère 2 : Valeur Technique : **60%**

- **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 20 %**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. **10 %**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type de tâche **10 %**
- **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 30 %**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et le type de matériel mobilisés pour chaque tâche, notamment la phase d'étude, de remise des plans d'exécution et de préparation de chantier. Désignation d'un responsable du suivi du planning. **10%**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise pour les travaux à réaliser avec les points suivants **10 %**:
 - Fiches techniques : **10%**
- **Qualité environnementale : 10 %**

♦ **Lot 10 : ECLAIRAGES EXTERIEURS**

- Critère 1 : Prix : **40%** (DPGF)
- Critère 2 : Valeur Technique : **60%**

- **Etude photométrique et plan d'implantation : 15%**

- **Qualité du matériel et économie d'énergie : 15%**
- **Qualité esthétique et fonctionnelle du matériel : 10%**
- **Qualification des moyens dédiés et du matériel dédié au chantier : 10 %**
- **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier: 10 %**

♦ **Lot 11 : TERRAINS SPORTIFS**

➤ Critère 1 : Prix : 40% (DPGF)

➤ Critère 2 : Valeur Technique : 60%

- **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 10 %**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type d'ouvrage. **5 %**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier par type d'ouvrage. **5 %**
- **Méthodologie, organisation et optimisation du chantier : 30 %**
 - Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche. Indication des délais d'approvisionnement et de réalisation. Désignation d'un responsable du suivi du planning. **10 %**
 - Mémoire technique sur la méthodologie particulière d'intervention et l'organisation du chantier proposées par l'entreprise, pour garantir le respect des délais et de la conformité des revêtements, pour les travaux à réaliser avec les points suivants **20%**:
- **Qualité technique et environnementale des matériaux par type de terrains sportifs : 20 %**

♦ **Lot 12 : ENTRETIEN DE LA BASE VIE - NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER – MARCHE RESERVE A UNE SIAE**

➤ Critère 1 : Prix : 40% (DPGF)

➤ Critère 2 : Valeur Technique : 40%

- **Qualification des moyens humains dédiés et du matériel dédié au chantier : 10 %**
 - Attestation des moyens humains reprenant la spécialisation et la qualification du personnel dédié à ce chantier par type de tâche. **5%**
 - Attestation des moyens matériels mobilisés pour ce chantier. **5%**
- **Méthodologie, organisation et optimisation du**

chantier : 30 %

- Planning détaillé mentionnant la durée d'exécution, le nombre d'ouvriers et type de matériel mobilisés pour chaque tâche. Indication des délais d'approvisionnement et de réalisation. Désignation d'un responsable du suivi du planning. **10 %**
- Note sur la méthodologie et l'organisation du nettoyage **20 %**

➤ Critère 3 : Qualité de l'accompagnement social et professionnel : **20%**

- **Qualifications du personnel encadrant mobilisé pour l'action d'insertion sociale et professionnelle: 10 %**
- **Méthodologie d'accompagnement et de formation du personnel en insertion: 10%**

2) Accord-cadre « travaux d'entretien des bâtiments communaux »

Cet accord-cadre est relatif à des travaux d'entretien des bâtiments communaux.

L'accord précédent arrivant à terme, il est nécessaire de renouveler ce marché.

Conformément à l'article R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, la procédure choisie est la procédure adaptée.

La forme retenue pour l'exécution du contrat est un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, encadré par un montant maximum, réparti comme suit :

Lots	Description	Montants maximum annuels HT	Montants maximum pour la durée du marché HT
N°1	Maçonnerie, terrassement, plâtrerie, carrelage, faïence	20 000 €	80 000 €
N°2	Plomberie, sanitaires	30 000 €	120 000 €
N°3	Menuiserie bois, aluminium et PVC	30 000 €	120 000 €
N°4	Vitrerie, miroiterie	40 000 €	160 000 €
N°5	Couverture, zinguerie	55 000 €	220 000 €
N°6	Etanchéité	75 000 €	300 000 €

L'accord-cadre est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de 48 mois et une fin maximale le 31 décembre 2027.

Le lot 1 : Maçonnerie, terrassement, plâtrerie, carrelage, faïence a été déclaré sans suite pour absence de concurrence conformément à la délibération VA_DEL2023_141 du 7 novembre 2023 et est relancé.

Les lots n°2, 3, 5 et 6 ont été attribués par la délibération VA_DEL2023_141 du 7 novembre 2023.

Seul le lot 4- Vitrerie, miroiterie est attribué par la présente délibération.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Critère n° 1 - Prix : 50%
 - **BPU 40%**
 - **Coût horaire : 10%**
- Critère n°2 - Valeur technique : 40%
 - **Moyens techniques (outillages, échelles...) : 10%**
 - **Moyens humains (nombre de personnes dédiées au marché, qualifications) : 10%**
 - **Qualité des matériaux proposés (marques, caractéristiques) : 5%**
 - **Sécurité mise en œuvre (EPI, formations) : 10%**
 - **Certificats, agréments de l'entreprise : 5%**
- Critère n°3 – Ecologie/Environnement : 10%
 - **Recyclage et tri des déchets : 5%**
 - **Politique environnementale mise en place : 5%**

Après avis de la Commission d'appel d'offre (CAO) du lundi 11 décembre 2023, Il est proposé aux membres du conseil :

- **d'autoriser M. le Maire à signer les marchés des travaux pour :**
 - **Réhabilitation et mise en conformité des existants et ses abords du FOS Tennis ;**
 - **Accord-cadre des travaux d'entretien des bâtiments communaux - lot 4 : Vitrerie, miroiterie ;**
- avec les entreprises attributaires dans les conditions définies dans le tableau annexé ;**
- **de s'engager à inscrire les crédits nécessaires sur les budgets à venir ;**
- **d'imputer les dépenses aux comptes correspondants dans la limite des crédits budgétaires.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire,
Antoine MARSZALEK

Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 22 décembre 2023 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20231219-199823-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 21 décembre 2023

ANNEXE D'ATTRIBUTION

Intitulé des procédures	Lots	Attributaires	C.P.	Villes	Montants du marché
FOS TENNIS- Réhabilitation et mise en conformité des existants et ses abords	Lot 1 - Gros Œuvre – Désamiantage – Charpente métallique – Couverture/Bardage	Nord France Couverture	59262	SAINGHIN EN MELANTOIS	1 199 510 € HT
	Lot 2 – Revêtements de sols / Peinture	ENTREPRISE JEAN VANDENDRIESSCHE	59170	CROIX	39 226.06 € HT
	Lot 3 - Menuiseries extérieures	ALNOR	59112	ANNOEULLIN	32 844 € HT
	Lot 4 – Plâtrerie – Faux Plafonds – Menuiseries Intérieures	SPIE BATIGNOLLES NORD	59472	SECLIN	43 343,87 € HT
	Lot 5 - Agencement	VILLETAZ AGENCEMENT	59273	FRETIN	76 706,45 € HT
	Lot 6 - Electricité – Chauffage – Ventilation – Eclairage sportif	DJC	59200	TOURCOING	112 553 € HT
	Lot 7 - Espaces verts	France Environnement	59710	AVELIN	61 797,70 € HT
	Lot 8 - VRD – Mobilier Urbain	SALVARE VIAM TP	59520	MARQUETTE LEZ LILLE	655 565,70 € HT
	Lot 09 : Clôtures	SAS CLOTURES MICHEL WILLOQUAUX	59152	TRESSIN	157 866,90 € HT

	Lot 10 : ECLAIRAGES EXTERIEURS	INEO RESEAUX NORD EST	59812	LESQUIN	64 427,26 € HT
	Lot 11 : TERRAINS SPORTIFS	POLYTAN France	80440	GLISY	Tranche ferme 186 811,12 € ht Tranche optionnelle : 80 676,72€ ht Soit un total : 267 487,84 € HT
	Lot 12 : ENTRETIEN DE LA BASE VIE - NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER	CIBB	59000	LILLE	10 750 € HT

Intitulé des procédures	Attributaires	C.P.	Villes	Montants du marché
Travaux d'entretien des bâtiments communaux – Lot 4 Vitrierie, miroiterie	Trousson	59100	ROUBAIX	Montant maximum annuel en € HT 40 000 € soit 160 000 € pour la durée de l'accord cadre